

DOUVIÈRES INFO



La lettre de l'AMAP des Douvières

N° 8 — Janvier 2019

Le mot d'Éric



Chères amapiennes, chers amapiens,

Je vous remercie de m'avoir accompagné pendant cette saison et je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019.

Le projet de grande ferme de Brétigny sur l'ancienne base aérienne avance. Cela fait un an que je travaille avec 2 autres maraîchers, l'association Fermes d'avenir, l'agglomération, des partenaires privés à la conception d'un projet très créatif :

- structures juridiques originales (Société coopérative d'intérêt collectif + Société coopérative et participative)
- agrégation de partenaires publics et privés avec les producteurs
- autogestion par les salariés
- récupération d'eau de la piste et des toits
- mix de différents modes de commercialisation (amap, restos, boutiques, grande distribution et cantines).

En 2018 nous avons avancé sur les structures juridiques, les besoins et sources de financement, la viabilité économique, l'approvisionnement en eau, la conception des bâtiments... En 2019 nous passons à la phase concrète du projet : dépôts des permis de construire et début des chantiers, construction de serre, creusement des bassins de rétention, achat du matériel. Les premières plantations sont prévues en septembre 2019 et la première vraie saison complète serait 2020.

Néanmoins je ne néglige pas vos légumes cultivés aux Douvières !

L'année 2019 va être très chargée, mais aussi riche en événements et émotion. J'espère vous voir nombreux aux matinées plantation ou désherbages auxquelles je ne manquerai pas de vous inviter !

La saison 2019 de l'AMAP des Douvières

La fin de l'année 2018 a été bien occupée pour l'équipe chargée du renouvellement des contrats. Malgré un taux de « non renouvellement » extrêmement faible, le travail de récupération et de pointage des contrats, la vérification et le classement des chèques, les contacts avec les nouveaux amapiens... ont nécessité de nombreuses heures de présence et de travail. Merci à celles et ceux qui s'occupent dans l'ombre de cette tâche nécessaire à la vie de l'AMAP.

Notre Amap n'accueille cette année que 7 nouvelles familles, pour 130 contrats et la répartition des amapiens reste quasiment identique à celle de l'année dernière : 20 grandes parts hebdomadaires, 52 grandes parts quinzaine et 58 petites parts. Chaque samedi 104 familles passent donc aux Douvières pour récupérer leurs paniers et ceci en 1h30 (une par minute en moyenne !)

Pour assurer de manière efficace les distributions, il est nécessaire d'avoir entre 6 et 8 distributeurs selon les saisons et un responsable de distribution. Cela représente un peu plus de 400 places à remplir sur le planning de distribution, ce qui explique pourquoi nous demandons à chaque famille de participer à 3 distributions dans l'année (sachant que si deux personnes viennent cela compte pour deux distributions). Pour ceux qui ne peuvent pas venir, il est possible de participer aux séances de nettoyage du chalet, organisées 4 fois par an, et cela compte comme une distribution.



Dates à retenir

- Distributions des poulets et œufs : 19/01 ; 16/02 ; 16/03 ; 13/04 ; 11/05 ; 8/06 ; 6/07 ; 31/08 ; 21/09 ; 19/10 ; 16/11 ; 14/12
- Distributions des fromages : 12/01 ; 9/02 ; 16/03 ; 13/04 ; 11/05 ; 15/06 ; 6/07 ; 14/09 ; 12/10 ; 16/11 ; 14/12
- Distribution du miel : février, septembre et décembre (dates à préciser)
- Distribution des lentilles : 2 & 9 février
- Distributions du cresson : 19/01 (un rattrapage de 2018 le 12 janvier) ; 16/02 ; 16/03 ; 13/04



Les contrats avec nos partenaires (fromages, œufs, poulets, lentilles, cresson, miel) sont à rapporter lors des deux premières distributions de janvier (5 & 12). Ils sont téléchargeables sur [le blog](#) des Douvières



L'AMAP recrute !

Lors du dernier comité de pilotage en date de décembre, nous avons fait le point sur le fonctionnement de l'AMAP et nous avons constaté le besoin de renforcer certaines équipes pour la rentrée prochaine.

En effet, afin d'aider Eric dans son activité de maraicher et de se consacrer au mieux sur la qualité de son travail, le comité de pilotage a organisé plusieurs équipes dédiées aux activités suivantes : la distribution, la gestion des contrats, la communication et l'animation. Ces activités sont gérées par des Amapiens sur la base du bénévolat.

Nous avons besoin de renforcer les équipes dans les domaines suivants :

L'animation

Cette équipe est chargée de monter des événements ou manifestations pour développer la convivialité et les échanges au sein de l'Amap. Cela peut aller de l'organisation d'animations le samedi matin pendant la distribution à l'organisation d'évènements plus importants comme la fête annuelle de l'Amap, des tables rondes, des ateliers cuisine...et l'organisation de projets inter amaps tel que la fabrication de la choucroute, la brassage de la bière... Nous sommes ouverts à toute initiative et toute idée permettant de réunir les amapiens et de passer de bons moments ensemble.

Les projets sont discutés et programmés en début d'année afin de pouvoir les budgéter et constituer les équipes nécessaires. Le prochain projet est d'organiser et d'animer une soirée bar à jeux.

La communication

Nous recherchons des ressources pour nous aider à animer et alimenter le blog de l'Amap. Cela peut être des idées de recette, des articles sur les légumes, la tenue d'une chronique, la prise et la diffusion de photos sur la vie de l'Amap. Aujourd'hui, c'est une seule personne qui gère le blog et elle se sent un peu seule. Elle apprécierait que des personnes enrichissent le contenu et l'aident à rendre ce blog plus dynamique et créatif.

La distribution

Cette équipe est sur le pont tous les samedis et joue un rôle clé dans le fonctionnement de l'Amap. Elle souhaiterait recruter de nouveaux responsables de distribution. Le responsable de la distribution est le premier contact à l'Amap et s'assure également du bon déroulement de la distribution. La formation et le transfert de compétences seront assurés. Vous travaillerez au départ en binôme. Les qualités requises sont rigueur, bonne humeur et patience !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la rentrée prochaine et vous impliquer dans une de ces 3 équipes, nous vous remercions de nous adresser un mail à l'adresse suivante : amap.douvieres@gmail.com et de nous indiquer vos coordonnées.

L'un de nous vous contactera pour répondre à toutes vos demandes d'information et étudier avec vous, les possibilités de votre participation (centre d'intérêts, disponibilités...).



Les journées aux champs

Les matinées aux champs permettent de réaliser en peu de temps des travaux qui nécessiteraient de nombreuses journées à Eric.

Elles font partie de l'engagement amapien et contribuent également à créer de la solidarité entre les amapiens.

Il est très difficile de prévoir à l'avance ces matinées qui sont tributaires de la pousse des légumes et également des conditions météo.

Calendrier prévisionnel

- Mars : plantation des oignons et échalotes
- Avril : désherbage des oignons
- Septembre : récolte des pommes de terre et des carottes



Les contrats annexes proposés en 2019

Après le contrat « cresson » en 2018, c'est un contrat « miel » qui rejoint la liste des contrats annexes proposés par notre Amap : œufs, poulets, fromages de chèvre, cresson, miel, lentilles. D'autres contrats peuvent être souscrits aux **Prés neufs** : fruits, tisanes...

Quelques changements d'organisation à noter pour cette nouvelle année :

- Les contrats partenaires sont ouverts à l'ensemble des adhérents des **Paniers de Longpont**, qu'ils disposent ou pas d'une part de récolte. Cela permet aux adhérents en liste d'attente de pouvoir bénéficier de ces contrats.
- La distribution des « lentilles » se fera en une fois pour l'année, en février (2 et 9 février).
- La distribution du cresson n'aura lieu qu'une fois par mois. Un rattrapage de livraison de 2018 est prévu le 12 janvier et concerne les familles n'ayant pas eu leur cresson le 15 décembre. La première livraison pour 2019 ayant lieu le 19 janvier.
- Le contrat œufs est limité à 12 œufs par distribution.



Le co-voiturage : premier bilan et évolution

Au printemps dernier nous avons lancé une grande opération pour favoriser le co-voiturage. Motivé par les difficultés de stationnement devant la ferme, mais également par un souci écologique, ce travail nous a permis de constituer des « groupes de proximité » à partir de la cartographie des adresses des amapiens. Trois ou quatre familles géographiquement proches, ont été mises en contact, avec leur accord, libre à elles de s'organiser comme elles l'entendent pour venir chercher leurs paniers : co-voiturage, rotation dans la récupération des paniers...



Au-delà des questions de stationnement, les groupes de proximité permettent de s'entraider, de récupérer des paniers en cas d'imprévu, de nouer des liens avec des amapiens que l'on ne croisait que de loin à l'occasion des distributions... de créer davantage de lien social.

Les arrivées et départs d'amapiens, inhérents au fonctionnement d'une structure comme la nôtre, nous conduirons dans les prochaines semaines à revoir la composition des groupes. N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits de participer ou non, de vos pratiques si vous avez déjà constitué un groupe...



Il est parfois compliqué de gérer deux ou trois paniers lors d'une distribution, et repartir avec 30 ou 40 kilos de légumes n'est pas toujours facile. Les brouettes qu'Éric laisse à disposition devant le hangar sont un bon moyen pour affronter la pente entre le chalet et la route... à condition évidemment de les remettre en place !

Le Chalet des Douvières



Le Chalet des Douvières a été construit en 2011 pour accueillir les distributions. Financé par les **Paniers de Longpont**, avec une subvention du Conseil départemental, il a été réalisé avec l'aide des amapiens. Lieu de toutes les distributions, des réunions du Comité de pilotage... il voit passer chaque semaine plus de 100 familles et près d'une tonne de légumes. Chauffé par intermittence en hiver, soumis à de fortes chaleurs l'été, il a parfois besoin de travaux de maintenance. En novembre dernier, la porte d'accès dont la vitre s'était fendue a été remplacée par une équipe composée de Sophie Surbicky, Jérôme Petit et Dominique Moisan. Merci à eux !

Par ailleurs, les radiateurs installés dans le chalet commencent à vieillir. Si certains d'entre vous disposent de radiateurs radiants ou à inertie dont vous ne vous servez pas, vous pouvez toujours en faire don à l'AMAP. Signalez vous auprès du responsable de distribution et/ou d'Éric, pour vérifier la puissance des équipements installés : il ne faut pas dépasser la puissance existante, le compteur « sautant » assez facilement.



Assemblée générale des Paniers de Longpont et soirée avec le Bar à Jeux

L'Assemblée générale des Paniers de Longpont aura lieu le **samedi 2 février**, de **17h30 à 19h30** à l'**Espace Colette** de Villiers sur Orge.

À l'issue de l'Assemblée générale nous vous proposons de participer à la soirée inter-amap, pour laquelle nous nous sommes de nouveau associés au [Bar à Jeux de l'Orge](#). Leurs bénévoles, habitués à faire découvrir des jeux de société ludiques, conviviaux, participatifs pour tous les âges, nous accompagneront **autour de plats préparés par les convives qui se seront inscrits**. De notre côté, nous proposerons l'apéritif et organiserons le buffet.

« VENEZ EN FAMILLE JOUER ET PARTAGER VOS RECETTES »

Cette soirée sera **réservée aux adhérents des deux associations** et de leur famille uniquement car la capacité de la salle est limitée.



AMAP des Douvières
Chemin des Douvières, 91310
Longpont,
Amap.douvieres@gmail.com
<http://amapdesdouvieres.fr/>
Tel distribution : 06 52 79 80 86

Le saviez-vous ?

Pour ses événements festifs, l'Amap des Douvières a investi dans l'achat de tables pliantes de 8 personnes, et de bancs pliants.

Vous pouvez louer ce matériel pour la somme de 5 € pour 1 table et 2 bancs. Cette location permettra d'amortir l'investissement et d'envisager d'autres achats de mobilier.

Pour cette location il faut respecter les règles suivantes :

- La demande est à faire par mail : amap.douvieres@gmail.com
- Le matériel doit être emprunté et restitué lors des distributions du samedi matin
- Le matériel doit être utilisé avec soin et restitué propre et en bon état
- Un chèque de caution de 70 €, à l'ordre des Paniers de Longpont, vous sera demandé